

Monsieur et Madame Roger **Crochet**;
Monsieur et Madame Jean-Louis **Crochet**
et leurs enfants Jean-Philippe, Weina et Caroline;
Madame France **Blanc** et ses petits-enfants Ellie et Jason;
Monsieur et Madame Tony **Vertenten** et leurs enfants Katrien, Lucas et Joris;
Madame Christiane **Montandon**;
Madame Jacqueline **Guye**, ses enfants et petits-enfants;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Eugène CROCHET

leur cher frère, oncle, grand-oncle, beau-frère, cousin, parent, allié et ami, survenu
le 11 juillet 2010.

Le culte aura lieu le vendredi 16 juillet, à 11 heures, au temple des Eaux-Vives.

Cet avis tient lieu de faire-part.